



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Prix des matériaux de construction et des matières premières

Question au Gouvernement n° 4093

### Texte de la question

#### PRIX DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DES MATIÈRES PREMIÈRES

**M. le président.** La parole est à M. Thierry Benoit.

**M. Thierry Benoit.** Je souhaite interpeller le Gouvernement sur les conséquences de la hausse des prix des matériaux de construction et de matières premières dans le secteur du bâtiment. Certains pays – la Chine et les États-Unis – se livrent à un véritable accaparement de matières premières (MM. Jean-Paul Dufrègne et Jean Lassalle applaudissent), ce qui crée une pénurie à l'échelle mondiale. Les conséquences en sont importantes : le prix de certains matériaux comme le bois, certains aciers, l'aluminium et certains plastiques connaît une flambée, augmentant de 10 % à 70 %, ce qui crée de vraies difficultés, notamment pour les entreprises françaises du bâtiment, qui ont du mal à approvisionner les chantiers. Les retards de chantiers se traduisent par des retards de facturation, donc par des problèmes de trésorerie pour les entreprises : il y a là une vraie difficulté.

La puissance publique, dont nous faisons collectivement partie, est interpellée pour plusieurs raisons. La première est que, compte tenu de la flambée des cours, les entreprises se demandent comment renégocier les marchés conclus avant le confinement et pendant la crise sanitaire. Or les règles des marchés sont strictes. Le Gouvernement peut-il porter un regard attentif sur cette question ?

Enfin, l'Union européenne et la France sont confrontées au défi de la reprise d'après-crise. Nous nous trouvons dans une configuration qui évoque un peu celle qui a suivi la seconde guerre mondiale, les mêmes parties du monde dominant et écrasant les autres. Si l'Union européenne et la France dans l'Union européenne ne s'organisent pas, une véritable inflation peut se produire. Que peut faire le Gouvernement pour, d'un côté, régler ce problème des marchés publics et, de l'autre, contenir cette inflation qui entraînerait le pays dans une crise économique profonde et grave ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I et sur plusieurs bancs du groupe Dem. – M. André Chassaigne applaudit également.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

**M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics.** Nous souscrivons pour une large part au constat que vous établissez quant aux difficultés d'approvisionnement en matières premières : c'est vrai dans le secteur du bâtiment et dans certains secteurs industriels, notamment celui de l'automobile, pour certains éléments nécessaires, comme les systèmes de navigation.

Face à ces difficultés, parfois même à cette pénurie, nous essayons de répondre de trois manières. D'abord en facilitant l'ensemble des échanges et des importations, avec la mobilisation des services de la douane et de tous les services du ministère de l'économie pour que tous les dispositifs et tous les circuits d'approvisionnement

puissent être aussi mobilisés que possible.

Par ailleurs, Bruno Le Maire, Agnès Pannier-Runacher et moi-même avons réuni les fédérations professionnelles pour permettre une circulation des matières premières entre opérateurs et convaincre, ou du moins sensibiliser les grands donneurs d'ordre à la nécessité de ne pas faire de surstocks, afin que leur gestion des stocks ne soit pas susceptible de priver les acteurs économiques de plus petite taille de l'accès aux matières premières.

Enfin, nous invitons l'ensemble des collectivités locales, dans le respect du principe de libre administration, à ne pas appliquer, quand elles le peuvent, les clauses de pénalités applicables aux retards dans les délais de travaux. De la même manière, nous avons demandé aux acheteurs de l'État d'être particulièrement bienveillants et de ne pas appliquer ces pénalités lorsque le retard est lié à une difficulté d'approvisionnement.

Au-delà de ces mesures de court terme, nous devons travailler sur la question de la souveraineté économique. C'est l'objet du plan de relance, avec la volonté de réinstaller en France des filières de production et de maîtriser la totalité des chaînes de valeur afin que, pour un grand nombre de matières premières, notre économie ne soit pas dépendante d'un approvisionnement étranger, comme c'est aujourd'hui le cas. Cela prend plus de temps que les mesures que je citais au début de mon propos, mais c'est en tout cas le cap que nous suivons pour ne plus avoir à connaître la situation que connaissent aujourd'hui les entreprises du BTP, de l'automobile et d'autres secteurs, et que vous avez décrite. (*M. Rémy Rebeyrotte applaudit.*)

**M. Jean-Paul Dufrègne.** Eh ben on est mal barrés !

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Benoit](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (6<sup>e</sup> circonscription) - UDI et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4093

**Rubrique :** Bâtiment et travaux publics

**Ministère interrogé :** Comptes publics

**Ministère attributaire :** Comptes publics

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 juin 2021](#)